

Accusé de réception en préfecture 075-200032779-20191216-20191216-1-DE Date de télétransmission : 20/12/2019 Date de réception préfecture : 20/12/2019

20191216-1

Délibération du Conseil d'administration de l'établissement public

Paris Musées

Séance du 16 décembre 2019

Objet: Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 17 octobre 2019

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-7 et suivants, L. 2221-1 à L. 2221-10, R. 2221-1 à R.2221-26 et R.2221-53 à R.2221-62 ;

Vu la délibération n° SG 153 / DAC 2012 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère:

Article 1^{er} : Est approuvé le procès-verbal du Conseil d'administration du 17 octobre 2019.

Par délégation, la Directrice générale